

# AIDE-SOIGNANT(e) CDI CPAS de HANNUT

## Conditions générales

- Être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Fournir un certificat de bonnes conduite, vie et mœurs récent, destiné à une administration publique
- Jouir de ses droits civils et politiques.

## Description de fonction

**Lien hiérarchique** : L'aide-soignant est placé sous l'autorité directe de l'infirmier en chef.

### 1. Mission

Assiste l'infirmier en matière de soins, d'éducation à la santé et de logistique. Accompagne les résidents dans les actes de la vie quotidienne et favorise leur autonomie. Participe à la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'hébergement des personnes âgées telle qu'elle est décidée par le Conseil.

### 2. Responsables et activités principales

|  |  |
|--|--|
| Dispense des soins de qualité, participe activement et pro-activement à la concrétisation du projet de qualité | <ul style="list-style-type: none"><li>- Effectue les soins confiés par l'infirmier (A.R. 3 février 2006), notamment les soins d'hygiène ;</li><li>- Dispense des aides et des soins selon les plans de soins ;</li><li>- S'assure du bon état, du bon fonctionnement et de l'hygiène des prothèses (dentaires, auditives, visuelles...) et, le cas échéant, prend les dispositions utiles ;</li><li>- Applique et fait appliquer les règles d'hygiène des mains et évite la transmission des infections;</li><li>- Applique les règles de manutention ;</li><li>- Respecte les protocoles et les procédures établies ;</li><li>- Se forme en vue d'améliorer ses pratiques quotidiennes.</li></ul> |
|--|--|

|   |   |
|---|---|
| <p>Accompagne les résidents et favorise leur autonomie et leur qualité de vie</p>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille au bon fonctionnement du système d'appel des résidents et à sa disponibilité immédiatement apporte une réponse appropriée dans les plus brefs délais ;</li> <li>- Accompagne les résidents dans les actes de la vie quotidienne en répondant à leurs attentes et besoins ;</li> <li>- Favorise la continence des résidents ou à défaut, collabore à la meilleure gestion possible de celle-ci ;</li> <li>- Dans les limites de ses compétences, informe les résidents des principes d'éducation à la santé ;</li> <li>- Écoute et informe les résidents et leur entourage, en leur assurant dignité, respect et soutien ;</li> <li>- Accompagne les résidents en fin de vie selon la culture palliative de l'établissement ;</li> <li>- Participe à l'installation des résidents dans leur nouveau cadre de vie ;</li> <li>- Applique toutes les mesures limitant les risques de chutes et d'accidents.</li> <li>- Dans les limites de ses compétences, répond aux demandes des résidents, de leur entourage et des autres intervenants et, le cas échéant, oriente les demandeurs vers la(les) personne(s) compétente(s).</li> </ul> |
| <p>Enregistre et transmet les informations</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collabore à la tenue à jour du dossier infirmier et des registres ;</li> <li>- Transmet toutes les informations orales et écrites utiles à la continuité des soins et à l'accompagnement des résidents ;</li> <li>- Se tient informé de l'évolution de santé</li> <li>- Prend connaissance de l'anamnèse de chaque nouveau</li> </ul>  |
| <p>Assure la logistique à son niveau</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille à la disponibilité, à l'utilisation rationnelle et au stockage des produits et des matériels ;</li> <li>- Veille à l'entretien des matériels ;</li> <li>- Veille à l'hygiène, à la propreté et au rangement des locaux, le cas échéant, prend les dispositions utiles ;</li> <li>- Applique les règles de désinfection des matériels.</li> </ul>  |
| <p>Fait partie intégrante de l'équipe de soins et travaille de manière multi- et pluridisciplinaire</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe activement au projet de vie et l'applique ;</li> <li>- Accueille les nouveaux membres du personnel et les stagiaires ;</li> <li>- Participe activement aux réunions d'équipe et applique les décisions prises en équipe ;</li> <li>- Favorise le bon déroulement des activités récréatives proposées aux résidents ;</li> <li>- Respecte ses collègues et tous intervenants sans distinction culturelle, intellectuelle, philosophique, raciale et économique.</li> </ul>  |

### 3. Compétences et connaissances

| Critères généraux                 | Développement  |
|-----------------------------------|--|
| 1. La qualité du travail accompli | <ul style="list-style-type: none"><li>- Travaille méthodiquement, précisément et accomplit un travail de qualité :</li><li>- Finaliser les soins confiés ;</li><li>- Accompagner les résidents dans les actes de la vie quotidienne selon les besoins de chacun et selon le projet de vie de l'établissement ;</li><li>- Écouter et d'informer les résidents, et leur entourage, et de leur assurer dignité, respect et soutien ;</li><li>- Connaît et applique tous les protocoles et toutes les procédures en vigueur au sein de l'établissement ;</li></ul> |
| 2. Compétences                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtrise les différentes réglementations relatives à sa fonction ;</li><li>- Maîtrise les techniques relatives à sa fonction ;</li><li>- Recherche de l'information pertinente et l'utilise afin d'augmenter la qualité, l'efficacité et l'efficience de son travail ;</li></ul>   |
| 3. L'efficacité                   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Est capable d'exécuter toutes ses tâches dans les délais imposés tout en gardant un comportement respectueux et professionnel ;</li><li>- Est capable de planifier son travail en fonction des priorités et des objectifs fixés par les plans de soins et de l'évaluer ;</li><li>- En toutes matières, favorise les actions préventives plutôt que curatives ;</li><li>- Perçoit globalement les situations ou les problèmes ;</li><li>- Est autonome dans ses domaines de compétence.</li></ul>                       |
| 4. La civilité                    | <ul style="list-style-type: none"><li>- Accueille les résidents et leur entourage de manière cordiale ;</li><li>S'adresse aux résidents, à leur entourage et aux collègues avec considération et empathie ;</li><li>- Adapte son langage à ses interlocuteurs et veille à la pertinence et à la précision des informations qu'il transmet.</li></ul>   |
| 5. La déontologie                 | <ul style="list-style-type: none"><li>- Respecte scrupuleusement le secret professionnel ;</li><li>- Fait preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de loyauté dans l'exercice de sa fonction ;</li><li>- Adhère aux objectifs de l'établissement et participe à leur obtention ;</li><li>- Respecte les procédures mises en place au sein de l'établissement ;</li><li>- Respecte les limites de ses compétences et le contrôle de l'infirmier ;</li></ul>  |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
|                                      | - Respecte l'intimité des résidents.   |
| 6. L'initiative                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agit, dans les limites de ses prérogatives, à l'amélioration de l'accomplissement de sa fonction ainsi qu'à faire face à une situation imprévue ;</li> <li>- Fait preuve de créativité, il/elle propose des projets, des actions et des sujets de formation visant à améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience du travail au sein de son département.</li> </ul> |
| 7.<br>L'investissement professionnel | <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'investit dans son travail ;</li> <li>- Fait preuve de la flexibilité indispensable au fonctionnement d'un service</li> <li>- Participe aux réunions et aux formations proposées et/ou organisées par sa hiérarchie ;</li> <li>- Participe activement au développement et à l'application du projet de vie des résidents.</li> </ul>                                     |
| 8. La communication                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communique aisément à l'oral et à l'écrit et communique de manière claire avec ses collègues et sa hiérarchie et transmet les infos utiles à la continuité des soins ;</li> <li>- Adapte sa communication à ses interlocuteurs ;</li> <li>- Analyse et synthétise les informations ;</li> <li>- Possède un esprit critique.</li> </ul>                                    |
| 9. La collaboration                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collabore avec ses collègues et contribue au maintien d'un environnement de travail agréable ;</li> <li>- Est capable d'accueillir ses nouveaux collègues et les stagiaires en favorisant leur intégration optimale au sein des équipes.</li> </ul>   |

## Conditions particulières

1. Être en possession d'un visa définitif (enregistrement auprès de la commission médicale provinciale du SPF Santé Publique) ;

ET

Formations suivantes :

- deuxième année du troisième degré de l'enseignement secondaire, section « services aux personnes », sous-secteur « aide aux personnes » de l'enseignement technique secondaire ou de l'enseignement professionnel ET une formation d'aide-soignant comprenant une année d'études (certificat) ;
- promotion sociale ou de formation professionnelle sanctionnant une formation qui, en complément des qualifications acquises ailleurs, est assimilée par les instances compétentes à la formation d'aide-soignant (certificat)
- première année de formation (brevetée, graduée, de bachelier) en soins infirmiers (certificat attestant de la réussite).

**2. Réussir un examen comportant les épreuves suivantes :**

Epreuve écrite éliminatoire

\* Questions sur des matières d'ordre théorique et pratique en relation avec la fonction d'aide-soignant(e) 18/30

Epreuve orale

\* Conversation destinée à apprécier le sens pratique, la maturité, la culture générale, la sociabilité, l'intégrité et le sens de l'accueil du public des candidat(e)s. 18/30

## Description de l'organisation

A la fois moderne et confortable, la Résidence « LORIERES » ouverte depuis juin 2015, offre aux seniors un hébergement de qualité qui se décline en deux formules : une maison de repos de 73 résidents et une résidence – services de 21 appartements, pour personnes seules ou en couple. Cette nouvelle structure, offre une réelle qualité de travail, permettant à chacun de s'épanouir tout en réalisant sa mission.

**Nous vous offrons :**

- **Contrat de travail :** Contrat de travail à durée indéterminée - Régime six jours
- **Régime de travail** Temps plein - partiel- 28,5H/Semaine.
- **Prestations 1 week-end/2**
- **Salaire** Aide-soignante(e) : D2, en fonction de l'ancienneté valorisable (index 1,999 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

Minimum 1.859,11 € brut – maximum 2.528,4 € brut par mois (28.5 heures par semaine).

- Avantages liés au secteur public.

Indemnités complémentaires de 20%, 26%, 35% ou 56% suivant les prestations effectuées.

Régime de vacances secteur public, avec pécule de vacances (92%), allocation de fin d'année et prime d'attractivité.

## Candidature

Le dossier candidature qui comprendra :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Du visa définitif ;
- Si vous êtes en possession, copie de passeport APE

Doit être adressée (cachet de la poste faisant foi) au :

**CPAS de HANNUT- Monsieur Pol OTER, Président, Rue de l'Aîte, 3 à 4280 HANNUT**

-Soit par pli recommandé (date de la poste faisant foi)

-Soit par courrier électronique (documents scannées) à l'adresse « [info@cpashannut.be](mailto:info@cpashannut.be) »

-Soit par remise contre récépissé au service du personnel pendant les heures d'ouverture.